

RETRAITÉS, CONTINUITÉ DE LA VIE SYNDICALE

LES RETRAITÉS ET LA CULTURE

Qu'est-ce que « la culture » ? Que veut dire « se cultiver » ?

Si on reprend la citation « la culture, c'est ce qui demeure quand on a oublié tout ce qu'on a appris », il y aurait une certaine opposition entre savoirs (scolaires) et culture, avec en plus une idée de choix, de liberté, ainsi que de plaisir.

Mais n'oublions pas la définition qu'en donnait le plan Langevin Wallon qui émanait du CNR en vue de refonder l'Education nationale dont le Ministère de la Culture n'a été détaché qu'en 1958 par la V^e République.

Il faut ici citer quelques phrases de ce rapport¹ :

Il prônait la nécessité d'une solide culture générale pour tous : « Elle représente ce qui rapproche et unit les hommes tandis que la profession représente trop souvent ce qui les sépare. Dans un état démocratique où tout travailleur est un citoyen, il est indispensable que la spécialisation ne soit pas un obstacle à la compréhension de plus vastes problèmes et qu'une large et solide culture générale libère l'Homme des étroites limitations du technicien. L'Ecole, dépositaire de la pensée, de l'art, de la civilisation passée, doit les transmettre en même temps qu'elle est l'agent actif du progrès et de la modernisation. Elle doit être le point de rencontre, l'élément de cohésion qui assure la continuité du passé et de l'avenir ».

La CGT, nous le savons, a repris cette idée. Dans ses Comités d'entreprise, dans ses associations communales, dans ses CCAS, elle offre aux citoyens des ressources variées qui aident à maintenir un lien avec la culture.

Les retraité-e-s, une fois débarrassés de la dépendance à la hiérarchie et des contraintes horaires recherchent dans la culture un lien avec les autres

êtres humains, un lien aussi entre le passé et l'avenir, qui leur permette de mieux comprendre le monde. Ils veulent aussi pouvoir apprécier les beautés naturelles ou artistiques, surtout s'ils en ont été privés pendant leur vie active et si leur niveau de retraite leur en laisse les moyens. Ils veulent s'adonner à toutes sortes d'activités auxquelles ils avaient dû renoncer plus tôt. Elles sont très diverses et permettent un épanouissement dans cette deuxième vie qui s'ouvre.

Bien sûr, il faut aussi « vieillir en bonne santé » si l'on veut pratiquer l'activité de son choix, sociale ou autre.

On a encore peu de données sur ce nouveau moyen d'accès à la Culture que pourrait représenter Internet : c'est souvent un succédané (visites virtuelles, accès aux œuvres d'art, conférences ou bibliothèques en ligne, etc.) mais de plus en plus de retraités devraient maîtriser suffisamment l'aspect technique et être familiarisés avec l'outil pour que ce mode d'accès devienne naturel.

Il faudra cependant toujours se méfier de ce que Dominique Wolton dans un livre récent « Internet et

après ? » analyse et pointe comme le risque de « solitude interactive ». Mais l'on voit bien que, même si la CGT revendique depuis toujours pour les travailleurs-euses les possibilités et les conditions nécessaires à la réalisation de leurs aspirations, à leur développement harmonieux sur les plans intellectuel, culturel, sportif et des loisirs, le pouvoir au service des monopoles capitalistes s'efforce de mutiler les esprits et de les conditionner.

Malgré les affichages flatteurs de « la culture pour tous », la culture demeure une affaire d'élite et se définit encore comme un privilège. Les coups portés au service public de la Culture font encore empirer la situation. Des cloisons continuent à se dresser pour en faire un moyen de ségrégation sociale.

On attend encore une véritable démocratisation de la formation – y compris amateur- et un véritable libre accès à la culture tout au long de la vie.

Catherine LEFEBVRE CE UFR

(1) www.credoc.fr rapport n°281, 2012



RETRAITÉS, CONTINUITÉ DE LA VIE SYNDICALE

LA LOI D'ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT¹ ET LA PERTE D'AUTONOMIE

« Le champ de la « silver économie » est très vaste [...]. Son périmètre étant en expansion continue, puisqu'elle a vocation à irriguer tous les marchés, l'objectif est de structurer une industrie du vieillissement en capacité de répondre à un marché mondial de près d'un milliard d'âgés. L'enjeu est de créer un écosystème national et régional, porteur de croissance, d'emplois et d'investissements étrangers dans nos « clusters », ou grappes d'entreprises, au sein des « silver régions ».

Ceci n'est pas un canular pour ridiculiser la novlangue des cabinets ministériels.

Ces lignes figurent dans le rapport annexé à l'article 2 de cette loi.

Pendant que d'aucuns salivent en pensant au nouvel eldorado de la « silver économie », les familles, les proches se débattent dans des situations insupportables financièrement (voir encadré), physiquement, moralement.

Cette loi sera une énorme déception pour ceux qui en espéraient une solution aux situations dramatiques engendrées par la perte d'autonomie, les tarifs exorbitants de l'hébergement en EHPAD,² l'épuisement des aidants.

Qu'on en juge. La loi prévoit 700 millions d'euros par an pour à la fois augmenter l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) de 350 millions (sur 5,3 milliards en 2013) ; 78 millions pour donner un répit aux aidants en finançant l'hébergement temporaire de leur proche (500 € par an) ; 140 millions pour l'équipement des logements et la prévention ; 40 millions pour la rénovation des 175 foyers-logements ; 40 millions pour la rénovation de 80 000 logements d'ici à 2017.

Priorité est donnée au maintien à domicile des personnes âgées : énoncer ce principe peut apparaître positif si tel est le choix de la personne. Mais quand on sait les conditions désastreuses dans lesquelles logent tant de personnes âgées souvent oubliées dans leur taudis, sans moyens pour se chauffer, sans personne pour les informer de leurs droits, qu'en est-il de celles qui sont en perte d'autonomie ?

Le nouveau financement prévu par la loi est bien dérisoire. Il y a plus : il confirme la CASA³, cotisation prélevée sur les pensions de retraite et d'invalidité. Réaffirmons notre opposition à la CASA qui présuppose que la perte d'autonomie serait réservée aux seuls retraités et devrait être financée par eux seuls. À l'inverse, nous revendiquons la prise en charge de cette atteinte à la santé par la branche maladie de la Sécurité sociale, gage de solidarité.

En 2013, les départements finançaient 29 milliards d'aide sociale : l'APA (7 milliards), l'aide sociale aux personnes handicapées (6,4 milliards), l'aide sociale à l'enfance (7 milliards) et le RSA (8,7 milliards). Ils sont étranglés par le pacte de responsabilité qui supprime 11 milliards aux collectivités territoriales et ont déjà taillé dans tous les budgets.

Sans surprise, la loi ouvre la piste d'une sur-complémentaire, l'assurance individuelle dépendance⁴, en prévoyant une concertation avec les compagnies d'assurances pour des contrats « respectant un cahier des charges ». Vous avez dit « marché » ?

Contre l'individualisation et la privatisation généralisées, pour la défense de la Sécu et la conquête de



nouveaux droits, ici pour la prise en charge solidaire de la perte d'autonomie, actifs et retraités n'ont d'autre choix que le combat commun.

¹ Loi n°2015-1776, parue au J.O. du 29.12. 2015.

²Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

³ Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie, au taux de 0,3%.

⁴ La MGEN, par exemple, vient de créer une nouvelle offre « Complément autonomie MGEN ».

Philippe BOUYRIES - CE de l'UFR

En établissement privé à but lucratif, le coût mensuel est en moyenne 3750 €, le reste à charge moyen, une fois déduites toutes les aides possibles, atteint 2500 € ; dans les établissements privés à but non lucratif, qui demandent en moyenne près de 3000 € par mois, le reste à charge avoisine 1800 €. Pour l'hébergement à domicile (lourdement vanté par le gouvernement), le reste à charge est, en moyenne, 600 € par mois.

RETRAITÉS, CONTINUITÉ DE LA VIE SYNDICALE

LA LIBERTÉ, LA PAIX, LA FRATERNITÉ DES PEUPLES ET LA JUSTICE SOCIALE : LES MEILLEURS ANTIDOTES AU TERRORISME

Deux séries de très graves attentats ont secoué le pays en 2015. Ils ont aussi provoqué beaucoup de questions.

Les militants CGT, en tant que syndicalistes porteurs de valeurs de justice sociale, de paix, de démocratie et de fraternité entre les peuples, en tant que citoyens, et en tant que femmes et hommes, sont naturellement interpellés par ces questions.

Nous n'avons pas la prétention ici de répondre à – ni même de poser – toutes ces questions. D'excellentes choses ont été écrites dans la presse de la CGT et ailleurs, auxquelles chacun a pu avoir accès. Nous souhaitons simplement prendre notre part à un débat absolument nécessaire mais parfois escamoté par la volonté irresponsable d'instrumentaliser ces événements.

Ces événements tragiques plongent leurs racines dans la crise qui secouent le vieux monde capitaliste. Mais ils sont aussi le fruit d'une longue histoire, celle de peuples qui ont dû lutter à de nombreuses reprises contre des expéditions militaires et des dictatures particulièrement sanglantes.

Il n'est pas question de retracer ici cette histoire, ni de dresser le tableau d'une situation complexe. Nous nous contenterons d'évoquer deux épisodes de l'histoire récente qui ont directement présidé à la naissance de « l'État islamique ».

En 2003, les États-Unis envahissent l'Irak. À l'époque, le gouvernement français s'était honoré en s'opposant à cette décision. Démolition systématique de l'État irakien, répression de toute opposition, massacres et usage de la torture, mise en place de pouvoirs corrompus, initiatives provoquant l'affrontement entre les grandes communautés du pays – musulmans chiites contre musulmans sunnites, Kurdes contre Arabes – : l'invasion

et l'occupation du pays par les troupes américaines vont aboutir à l'éclatement du pays.

C'est dans cette situation de chaos sanglant que va naître ce qui deviendra l'organisation de « l'État islamique ». C'est derrière les murs de la prison américaine de Camp Bucca, perdue dans le désert irakien, que des djihadistes et des officiers chassés de l'armée irakienne par les Américains vont conclure en 2004 une alliance qui aboutira à la création de « l'État islamique ». Et c'est en s'appuyant sur le mécontentement et la volonté de se protéger de la population sunnite que Daech a commencé à prospérer puis à imposer son règne sanglant sur une part du territoire irakien.

En 2011, après la Tunisie et l'Égypte, la Syrie est touchée par les vagues de protestations populaires du « Printemps arabe ». Le régime du Président Assad réagit avec une brutalité inouïe contre les manifestants, faisant dégénérer la crise en guerre civile. L'occasion sera trop belle pour les groupes djihadistes (en particulier Al Qaïda et État-islamique) qui vont là aussi utiliser et amplifier le chaos.

En juin 2014, l'organisation « État islamique » proclame le califat sur les territoires syriens et irakiens qu'elle contrôle – appelant à « rejeter la démocratie, la laïcité, le nationalisme ». À ce jour, Daech occupe et gère 40 % du territoire irakien et 33 % de la Syrie.

C'est dans ce contexte que la France va elle aussi multiplier les interventions militaires : en Lybie en 2011, au Mali en 2013, en Irak en 2014, en Syrie en 2015.

Cette boulimie d'interventions interroge. Pourquoi se précipiter



dans un brasier qui prend un peu plus d'ampleur à chaque nouvelle intervention ?

En quoi est-ce de nature à mettre fin au chaos sanglant qui ravage certains pays et à éloigner le danger de nouveaux attentats en France ?

L'intervention française en Lybie a abouti au même résultat que celle des Américains en Irak : l'éclatement du pays, livré au règne des milices, dont celle de « l'État islamique », un chaos qui a gagné les pays qui bordent le Sahel – provoquant de nouvelles interventions militaires, au Mali en particulier.

Le constat aujourd'hui : la violence a également et à deux reprises ensanglanté la France. Des Syriens et des Irakiens par milliers fuient la guerre, la misère et la faim. Et un engrenage infernal se met en place : celui de l'implication dans des « guerres perpétuelles ».

Oui, il y a urgence. Mais une urgence sociale : agir pour les salaires, pour l'emploi et des conditions de travail correctes. Redonner espoir aux salariés de ce pays, c'est éloigner les nuages qui obscurcissent l'horizon. Il y a urgence démocratique.

Il y a urgence à reconstruire la paix entre les peuples.

Il y a donc urgence à développer les luttes et la CGT prendra toutes ses responsabilités en ce sens.

Jacques COUDSI CGT-AFPA

RETRAITÉS, CONTINUITÉ DE LA VIE SYNDICALE

LE VENTRE EST ENCORE FÉCOND...

Un premier attentat en janvier 2015, visant Charlie-Hebdo, l'Hyper-Cacher de la porte de Vincennes et des policiers. Une seconde série d'attentats le 13 novembre à Paris et à Saint-Denis. Dans les deux cas, la volonté de faire le plus grand mal possible, par le meurtre d'un maximum de personnes et par l'impact politique escompté.

Ces événements tragiques n'interviennent pas dans n'importe quel contexte. Le monde n'en finit pas de subir les affres de la crise systémique du capitalisme.

Crise des « subprimes », crise financière globale, crise de l'économie réelle, crise des dettes souveraines, crise grecque, crise des réfugiés en Europe, crise de l'espace Schengen, crise des émergents, crise du pétrole... Depuis 2008, les crises se succèdent, chacune amplifiant les effets de la précédente. Un terme a récemment surgi dans la presse : « polycrise ».

Ce qui frappe dans cet enchaînement infernal : le monde marche sur la tête. En 2008, des milliers de milliards de dollars sont sortis en un temps record des caisses des États pour sauver le système financier, premier responsable de la crise. Mais ce sont les populations qui doivent vivre une austérité sans fin pour combler les déficits creusés à cette occasion.

En ce moment, des sommes faramineuses circulent d'un pays à l'autre, injectées sur les marchés financiers par les banques centrales. Mais l'investissement industriel reste en panne et ces capitaux dont les populations sont cruellement privées menacent le monde d'un nouveau chaos économique.

Cerise sur le gâteau, la diminution du pouvoir d'achat des salariés et la logique de production à bas coût sont en train d'enclencher une spirale déflationniste qui pourrait bien bloquer l'économie tout entière. La dimension sociale de la crise est essentielle.

Le dernier rapport de l'OIT prévoit 2,3 millions de sans-emploi en plus en 2016, soit près de 200 millions de chômeurs au total et 30 millions de plus qu'en 2007 !

La précarisation de l'emploi concerne 1,5 milliards d'emplois dans le monde, soit plus de 46 % de l'emploi total.

Crise également environnementale (climat, pollution, biodiversité...), politique (défiance à l'égard du « système », montée des forces d'extrême droite), sociale (explosion des inégalités, « ubérisation » du travail). Crise morale, enfin, suscitant des questions fondamentales sur le vivre-ensemble, l'humanité de l'homme, la liberté, le progrès.

Les contradictions du vieux monde capitaliste éclatent partout. Mais ceux qui profitent du système ne lâchent rien, au contraire.

Résultat : les transformations indispensables peinent à trouver leur chemin et le monde s'installe dans un dangereux chaos.

Daech et sa barbarie sont d'abord les enfants de ce vieux monde qui n'en finit pas de mourir. Ce n'est pas pour rien si Daech exerce une telle fascination sur des jeunes nés en Europe, avec une part importante d'entre eux qui ne sont pas issus de familles musulmanes.

Prenant appui sur les difficultés du vivre-ensemble, sur des situations sociales très fragiles et sur la désespérance qu'elles génèrent, les djihadistes de Daech préconisent le rejet des principes humanistes et de progrès.



Ils prônent (et pratiquent) l'exclusion, le pillage des richesses, la domination brutale et la violence extrême.

L'histoire a donné un nom à tout cela, même si c'était sous d'autres cieux et en d'autres temps : celui de fascisme. Comment combattre ces agissements ? Faut-il penser avec Valls que chercher à comprendre c'est déjà commencer à excuser ?

Cette défiance à l'égard de la connaissance est une curieuse façon de combattre une idéologie marquée par l'obscurantisme...

Faut-il incriminer une confession religieuse ? On ne combattra pas efficacement le terrorisme en stigmatisant une religion, l'islam, ou une population, celle issue de l'immigration. Agir ainsi, c'est jeter dans les bras de Daech certains de ceux qui se sentent exclus. C'est prendre des risques pour la cohésion sociale et la paix civile dans notre pays.

On ne combattra pas non plus Daech en remettant en cause les libertés et en renforçant l'autoritarisme. Hollande et Valls s'appuient sur le climat de peur généré par les attentats pour prolonger indéfiniment l'état d'urgence et instituer la déchéance de nationalité. En réalité, il n'y a pas de meilleur antidote à la désespérance qui nourrit l'extrémisme que l'exercice des libertés, le débat et le développement des luttes revendicatives et démocratiques.

On ne combattra pas efficacement le terrorisme et Daech si on ne s'occupe pas du « ventre fécond » qui aujourd'hui encore engendre de tels monstres.

Jacques COUDSI CGT-AFPA